

db x-trackers

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B-119.899
(la « Société »)

AVIS IMPORTANT ANNONCE DU DIVIDENDE

Le 30 mars 2015

Le Conseil d'administration de la Société souhaite informer les Actionnaires qu'un dividende par action sera versé pour les Catégories d'actions et Compartiments de la Société suivants:

Veillez également noter que les dates suivantes s'appliquent à tout ce qui suit:

Date d'enregistrement : 1^{er} avril 2015

Date ex-dividende : 2 avril 2015

Date de versement : 15 avril 2015

Compartiment	db x-trackers IBEX 35[®] UCITS ETF (DR)
Catégorie d'Actions	1D
Devise de dénomination	EUR
Montant/Action (brut)*	0,0873
Code ISIN	LU0994505336

* avant déduction du précompte mobilier belge de 25%

Compartiment	db x-trackers CAC 40[®] UCITS ETF (DR)
Catégorie d'Actions	1D
Devise de dénomination	EUR
Montant/Action (brut)*	0,1169
Code ISIN	LU0322250985

* avant déduction du précompte mobilier belge de 25%

Compartiment	db x-trackers EURO STOXX[®] SELECT DIVIDEND 30 UCITS ETF (DR)
Catégorie d'Actions	1D
Devise de dénomination	EUR
Montant/Action (brut)*	0,0267
Code ISIN	LU0292095535

* avant déduction du précompte mobilier belge de 25%

Compartiment	db x-trackers FTSE ALL-SHARE UCITS ETF (DR)
Catégorie d'Actions	1D
Devise de dénomination	GBP
Montant/Action (brut)*	0,0142
Code ISIN	LU0292097747

* avant déduction du précompte mobilier belge de 25%

Compartiment	db x-trackers FTSE 250 UCITS ETF (DR)
Catégorie d'Actions	1D
Devise de dénomination	GBP
Montant/Action (brut)*	0,0748
Code ISIN	LU0292097317

* avant déduction du précompte mobilier belge de 25%

Compartiment	db x-trackers FTSE 100 UCITS ETF (DR) – INCOME
Catégorie d'Actions	1D
Devise de dénomination	GBP
Montant/Action (brut)*	0,0272
Code ISIN	LU0292097234

* avant déduction du précompte mobilier belge de 25%

Compartiment	db x-trackers SMI[®] UCITS ETF (DR)
Catégorie d'Actions	1D
Devise de dénomination	CHF
Montant/Action (brut)*	1,0888
Code ISIN	LU0274221281

* avant déduction du précompte mobilier belge de 25%

Compartiment	db x-trackers FTSE MIB UCITS ETF (DR)
Catégorie d'Actions	1D
Devise de dénomination	EUR
Montant/Action (brut)*	0,0343
Code ISIN	LU0274212538

* avant déduction du précompte mobilier belge de 25%

Compartiment	db x-trackers EURO STOXX 50[®] UCITS ETF (DR)
Catégorie d'Actions	1D
Devise de dénomination	EUR
Montant/Action (brut)*	0,0421
Code ISIN	LU0274211217

* avant déduction du précompte mobilier belge de 25%

Compartiment	db x-trackers EURO STOXX 50[®] EX FINANCIALS UCITS ETF (DR)
Catégorie d'Actions	1D
Devise de dénomination	EUR
Montant/Action (brut)*	0,0276
Code ISIN	LU0835262626

* avant déduction du précompte mobilier belge de 25%

Compartiment	db x-trackers NIKKEI 225 UCITS ETF (DR)
Catégorie d'Actions	1D
Devise de dénomination	JPY
Montant/Action (brut)*	3,1400
Code ISIN	LU0839027447

* avant déduction du précompte mobilier belge de 25%

Compartiment	db x-trackers DAX[®] UCITS ETF (DR) - Income
Catégorie d'Actions	1D
Devise de dénomination	EUR
Montant/Action (brut)*	1,0506
Code ISIN	LU0838782315

* avant déduction du précompte mobilier belge de 25%

Compartiment	db x-trackers MSCI JAPAN INDEX UCITS ETF (DR)
Catégorie d'Actions	2D
Devise de dénomination	USD
Montant/Action (brut)*	0,0033
Code ISIN	LU0927735406

* avant déduction du précompte mobilier belge de 25%

Compartiment	db x-trackers HARVEST CSI300 INDEX UCITS ETF (DR)
Catégorie d'Actions	1D
Devise de dénomination	USD
Montant/Action (brut)*	0,0424
Code ISIN	LU0875160326

* avant déduction du précompte mobilier belge de 25%

Compartiment	db x-trackers Stoxx[®] Global Select Dividend 100 UCITS ETF
Catégorie d'Actions	1D
Devise de dénomination	EUR
Montant/Action (brut)*	0,5700
Code ISIN	LU0292096186

* avant déduction du précompte mobilier belge de 25%

Compartiment	db x-trackers MSCI AC Asia Ex Japan High Dividend Yield Index UCITS ETF
Catégorie d'Actions	1D
Devise de dénomination	USD
Montant/Action (brut)*	0,0400
Code ISIN	LU0592215825

* avant déduction du précompte mobilier belge de 25%

Aucun des Compartiments et des Catégories d'actions n'entrent dans le champ d'application de la Directive 2003/48/CE du Conseil en matière de fiscalité des revenus de l'épargne sous forme de paiements d'intérêts (l'« **EUUSD** »), comme transposée dans la législation luxembourgeoise.

Les Actionnaires sont priés de noter qu'en vertu de la loi luxembourgeoise du 21 juin 2005 transposant l'EUUSD, telle que modifiée par la Loi du 25 novembre 2014 et par de nombreux accords entre le Luxembourg et certains territoires dépendant de l'UE ou y étant associés (les « **Territoires** »), l'agent payeur basé au Luxembourg est tenu, à compter du 1^{er} janvier 2015, de rapporter à l'autorité fiscale luxembourgeoise le versement d'intérêts et d'autres revenus similaires payés par lui à (ou dans certaines circonstances, au bénéfice de) un individu ou certaines entités résiduelles résidant ou étant établies dans un autre pays membre de l'UE ou dans les Territoires, ainsi que certaines données personnelles du bénéficiaire final. Ces données seront fournies par

l'autorité fiscale luxembourgeoise à l'autorité fiscale compétente de l'État de résidence du bénéficiaire final (au sens de l'EUSD).

Le dividende sera payé aux Actionnaires inscrits au registre par chèque, expédié à leurs risques, à l'adresse figurant sur le registre des Actionnaires, ou encore par virement bancaire. Conformément au prospectus de la Société (le « **Prospectus** »), « les chèques de dividendes non déposés dans un délai de 5 ans seront forclos et leur montant reviendra au Compartiment sur lequel les dividendes étaient exigibles ».

Plus généralement, toute distribution non réclamée après une période de 5 ans à compter de la date de paiement originale sera forclos et son montant reviendra au Compartiment sur lequel les dividendes étaient exigibles.

L'agent payeur est State Street Bank Luxembourg S.A., 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Les termes commençant par une majuscule non définis dans le présent avis ont le sens qui leur est attribué dans la version la plus récente du Prospectus.

Le présent avis est à titre d'information uniquement. Les Actionnaires n'ont aucune mesure à prendre.

Si les Actionnaires ont des questions ou des doutes concernant les informations contenues dans le présent avis, il leur est recommandé de demander conseil à leur courtier, le responsable pour le service financier en Belgique, leur banquier, leur conseiller juridique, leur comptable ou à tout autre conseiller financier indépendant. Les Actionnaires sont également invités à consulter leurs propres conseillers professionnels concernant les conséquences fiscales spécifiques des Modifications en vertu de la législation de leurs pays de nationalité, de résidence, de domicile ou de constitution.

La dernière version du Prospectus (en anglais), des documents d'information clé pour l'investisseur du Compartiment (en néerlandais et en français), et des derniers rapports annuels et semestriels (en anglais) sont disponibles gratuitement chez Deutsche Bank AG, succursale belge, Avenue Marnix 13-15, 1000 Bruxelles, qui est responsable pour le service financier en Belgique, ou sur le site internet www.fundinfo.com.

db x-trackers

Le Conseil d'administration